

**C
H
A
L
L
E
N
G
E**

VTT 2016

1ère manche	14-févr-16	CROUY	ECVA
2ème manche	28-févr-16	VAUXBUIN	AOS COURMELLE
3ème manche	22-mai-16	Lieu à confirmer	RETZ BIKE CLUB
4ème manche FINALE	12-juin-16	SAINT PIERRE LES BITRY	ECVA

ECVA



AOS COURMELLE

RETZ BIKE CLUB





**Les associations ECVA, AOS COURMELLES ET le RETZ BIKE CLUB
avec le concours des membres de la commission VTT**

Organisent

Le Challenge Départemental UFOLEP VTT X-Country 2016

1) Calendrier

1ère manche	14-févr-16	CROUY	ECVA
2ème manche	28-févr-16	VAUXBUIN	AOS COURMELLES
3ème manche	22-mai-16	Lieu à confirmer	RETZ BIKE CLUB
4ème manche FINALE	12-juin-16	SAINT PIERRE LES BITRY	ECVA

2) Horaires

A partir de 13H30 par vagues successives suivant les catégories

3) Inscriptions : (par manche)

*Lors de l'inscription, les licences devront être systématiquement vérifiées pour les licenciés et les certificats médicaux pour les non licenciés ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
Pour les licenciés UFOLEP Aisne le carton VTT est obligatoire sur chaque épreuve, en cas de non présentation le licencié ne sera pas classé sur l'épreuve*

TARIF INSCRIPTION PAR COURRIER TELEPHONE OU E-MAIL

3,50 € Jeunes 9/10 11/12 13/14 15/16 ANS
5,00 € Adultes

TARIF INSCRIPTION SUR PLACE MAJORATION DE 1,50 € JEUNES ET 3,00 € ADULTES

5,00 € Jeunes 9/10 11/12 13/14 15/16 ANS
8,00 € Adultes

4) Catégories admises :

Fédération UFOLEP

Année de naissance

2006/2007
2004/2005
2002/2003
2000/2001
1997/1999
1987/1996
1977/1986
1967/1976
1957/1966
1956 & avant
1987/1999
1977/1986
1976 et avant
1997 & avant

Catégories d'âge

Jeunes 9/10 ans
Jeunes 11/12 ans
Jeunes 13/14 ans
Jeunes 15/16 ans
Adultes 17/19 ans
Adultes 20/29 ans
Adultes 30/39 ans
Adultes 40/49 ans
Adultes 50/59 ans
Adultes 60 ans et +
FEMININES 17/29 ANS
FEMININES 30/39 ANS
FEMININES 40 ANS ET +
TANDEM (17ANS ET +)

Fédération FFC

les coureurs FFC pass'cyclisme , 3^{ème} et 2^{ème} catégories, juniors, cadets, féminines.
les coureurs FFC 1ère catégorie ne sont plus admis sur les courses UFOLEP

Fédération FSGT

les coureurs FSGT de 5^{ème} , 4^{ème} , 3^{ème} et 2^{ème} catégorie, juniors, cadets, féminines.

Non licenciés

les coureurs non licenciés devront fournir un certificat médical ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs

5) Equipements

Tout VTT en état sous réserve du respect des normes de sécurité notamment :

Extrémités du guidon bouchées

Protection des parties saillantes

Port du casque obligatoire

L'utilisation d'un VTT présentant un danger pour son pilote ou les tiers peut être interdit de départ

Le changement de roue et de vtt est interdit pendant l'épreuve.

Port du maillot du club obligatoire ainsi que le cuissard (maillots publicitaires ainsi que maillots de groupes sportifs interdits).

6) Attribution des points

Seul les coureurs ayant une licence et carton vtt Ufolep Aisne seront classés pour le challenge

Classement individuel : pour toutes les catégories, les points seront attribués en fonction de la place du concurrent dans sa catégorie.

Le premier recevra 60 points, le second 57 points, le troisième 55 points, le 4ème 53 points, le 5ème 52 points, le 6ème 51 points et ainsi de suite.

A l'issue du challenge, le classement général sera obtenu par l'addition des résultats de toutes les manches du challenge.

Le fait de ne pas courir l'épreuve organisée par son club pour aider à l'organisation est considéré comme une participation (liste à envoyer par le président du club concerné).

Cas des ex-æquo : En cas d'ex-æquo (pour les trois premières places par catégories, le départage se fera au nombre de victoires dans la catégorie, puis au nombre de 2ème place, voire de la 3ème place si nécessaire

Si le coureur ayant abandonné a effectué au moins un tour et a donc été pointé, il pourra être classé à l'issue de l'épreuve

7) Résultat récompenses

Les résultats doivent être affichés très rapidement après l'arrivée de façon à pouvoir régler les litiges éventuels.

Aucune réclamation ne sera acceptées 30 minutes après l'affichage des résultats, et le classement , à partir de cet instant, sera considéré comme exact

A l'issue du classement de l'épreuve les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés, ainsi que le premier licencié des autres fédérations ,et non licencié

Le classement final du challenge et la remise des récompenses officielles interviendront à l'issue de la dernière manche du challenge. Chaque vainqueur par catégories, recevra un trophée du challenge

Les 2ème et 3ème seront aussi récompensés ainsi que les autres concurrents

Tout vététiste récompensé devra porter les couleurs de son club

8) Règlement

Pour tout problème technique, prière de se reporter au règlement national VTT ufolep

Bulletin d'inscription pour la 1ère manche du challenge VTT 2016 du 14/02/2016 à Crouy

Nom Prénom :

Club :

Adresse

Date de Naissance :

Catégorie :

Fédération : UFOLEP FFC FSGT NON LICENCIÉ

Double licence OUI NON

N° de Licence UFOLEP

Bulletin à retourner avec votre règlement pour le 05/02/2016 à
ECVA M. Xavier MICHEL 284 rue de Picardie 60350 Saint Pierre les Bitry
tel: 0344421621 xa.ecva@hotmail.fr

bulletin d'inscription pour la 2ème manche du challenge VTT 2016 du 28/02/2016 à Vauxbuin

Nom Prénom :

Club :

Adresse

Date de Naissance :

Catégorie :

Fédération : UFOLEP FFC FSGT NON LICENCIE Double licence OUI NON

N° de Licence UFOLEP

Bulletin à retourner avec votre règlement pour le 19/02/2016 à
AOS Courmelles 40 route de Château Thierry 02200 Courmelles Mme Isabelle TEIRLINCK
tel: 0676835890 isabelle@aoscourmelles.fr

bulletin d'inscription pour la 3ème manche du challenge VTT 2016 du 22/05/2016 à

Nom Prénom :

Club :

Adresse

Date de Naissance :

Catégorie :

Fédération : UFOLEP FFC FSGT NON LICENCIE Double licence OUI NON

N° de Licence UFOLEP

Bulletin à retourner avec votre règlement pour le 13/05/2016 à
Retz Bike Club 17 rue de Monté Cristo 02600 Villers-Cotterêts M. Jean DUBALLE
tel: 0323962374 retz-bike-club@orange.fr

bulletin d'inscription pour la 4ème manche du challenge VTT 2016 du 12/06/2016 à Saint Pierre les Bi

Nom Prénom :

Club :

Adresse

Date de Naissance :

Catégorie :

Fédération : UFOLEP FFC FSGT NON LICENCIE Double licence OUI NON

N° de Licence UFOLEP

Bulletin à retourner avec votre règlement pour le 03/06/2016 à

ECVA M. Xavier MICHEL 284 rue de Picardie 60350 Saint Pierre les Bitry
tel: 0344421621 xa.ecva@hotmail.fr

ES
3

ES





